

GUIDE DE RÉDACTION POUR LES COLLECTIONS DU CENTRE DE RECHERCHES « ÉCRITURES » (E.A. 3943)

mise à jour : 30.03.2013

Afin de respecter les normes de présentation des textes, de faciliter la tâche du comité de lecture et celle du secrétariat de rédaction qui mettra en forme votre contribution, nous vous demandons de prendre connaissance des consignes ci-dessous et de vous y conformer. Ces consignes répondent à la plupart des interrogations auxquelles un auteur peut être confronté et elles ont une valeur générale pour nos collections. **LES ENVOIS NON CONFORMES SERONT RETOURNÉS.** Il y a par ailleurs lieu de vérifier avec l'éditeur scientifique concerné par le volume s'il ne s'y ajoute pas des observations particulières.

Merci pour votre collaboration.

Envoi électronique du texte et de son résumé

Format du fichier : Fichier attaché, format RTF ou Word ; le fichier porte votre nom.

Destinataires :

- ✓ Directeur de la collection « LMC Afriques » : Pierre Halen, pierre.halen@univ-lorraine.fr
- ✓ Directeur de la collection « Recherches en littérature » : Jean-Michel Wittmann, jmichel.wittmann@wanadoo.fr
- ✓ Directeur de la collection « Théologie et culture » : Jacques Fantino, fantino@univ-lorraine.fr
- ✓ Dans le cas d'un ouvrage collectif, le responsable du volume concerné

Vos coordonnées figurent à la fin de votre texte et comprennent :

- Votre adresse électronique
- Le nom de votre laboratoire et de l'institution de rattachement
- Votre adresse postale (pour recevoir un exemplaire)

Images éventuelles : vérifier que les images sont bien libres de droits ou, si ce n'est pas le cas, que vous ayez les autorisations nécessaires. Évitez les longues citations (plus de 5 lignes), surtout si le texte n'est pas dans le domaine public.

Une **convention d'édition** vous sera soumise pour signature, où vous garantissez l'originalité et le caractère inédit de votre contribution.

Contributions à un ouvrage collectif : formats

◆ **Format des articles**

Environ 30 000 signes, espaces comprises (minimum 20 000, maximum 35 000).

◆ **Résumé**

Maximum 1 000 signes, espaces comprises (français et anglais). Ne pas oublier de traduire le titre de l'article dans le résumé en anglais.

- ◆ **Notice** personnelle vous concernant : maximum 500 signes, espaces comprises.
Modèle :
Dupont, Jean. Actuellement maître de conférences à l'Université de Pont-à-Mousson, et chargé d'enseignement à l'École Nationale des Jardiniers. Habilité à diriger des recherches, membre du laboratoire ERHT. Rédacteur en chef de la revue Jardins et science. A publié notamment : Les Jardins d'autrefois (1996), Nouvelles recherches sur les jardins (2000). [= 354 signes]

Consignes de présentation

- **Pas de mise en forme manuelle** (centrages, espacements, etc.). Pas de tabulations (sauf dans les éventuels tableaux). Pas de majuscules pour les noms propres (sauf bien entendu à l'initiale).
- **Police et taille des caractères** : utilisez Times New Roman 12. Ne procédez à aucune manipulation concernant la taille de la police à aucun endroit.
- **Place de l'appel de note** : *toujours après ce à quoi il s'applique, précédé d'une espace insécable (Ctrl+Maj.+Esp.)*. Quant au point, il termine toujours la phrase.
Ex. :
[...] Après avoir rencontré un lion¹, le chasseur songea à la fable : « La raison du plus fort est toujours la meilleure e »², se souvint-il. « En réalité, dit-il soudain à Juliette, "meilleure" n'est pas le mot. » La jeune lady³ rêvassait. [...]
- **Pour un article, deux niveaux de subdivision** : section, sous-section (pas de titre pour l'introduction). Pas de système numérique ni alphanumérique (2.1., abc, etc.). Composer le niveau 1 en caractères gras, le niveau 2 en italiques.
- **Pas de bibliographie en fin de texte** (sauf dérogation particulière, si l'objet de l'étude est un corpus).
- Toutes les **références**, complètes et exactes (voir modèle), en note infrapaginale (numérotation automatique continue de bas de page)
- Toutes les **citations** de plus de 3 lignes doivent figurer en **bloc de citation**, sans guillemets ni italiques.

Consignes rédactionnelles

- Éviter la succession de petits **alinéas**.
- **Les citations** figurent toujours entre guillemets à la française (« ... »), quelle que soit la longueur (sauf bloc de citation). En cas de besoin, à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets français, utiliser des guillemets à l'anglaise ("..."), et non des guillemets droits (" ou '). Ceci vaut également pour les citations en anglais.
- Toute **modification d'une citation** (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits : [...].

¹ Mammifère carnivore.

² Fable X : édition, p. etc.

³ En anglais dans le texte.

- Toutes les **citations dans une langue étrangère** doivent être traduites dans le texte ou en notes.
- Tous les **mots d'une langue autre que le français** sont composés en italiques (*sine qua non*).
- Les **noms propres** sont en lettres minuscules (et non en capitales). Les prénoms sont systématiquement développés dans le texte courant. Dans les notes, la mention de l'initiale suffit.
- À titre exceptionnel, l'**italique** peut être utilisé pour des termes qui méritent un traitement typographique spécifique (les caractères gras et les soulignés ne sont pas acceptés).
- Tous les **tableaux** figurant dans le texte sont titrés et numérotés.
- Autant que faire se peut, limiter le nombre et la longueur des **notes** de bas de page.
- Vérifier qu'il y a bien une **espace insécable avant les signes doubles** (; : ? ! %), ainsi qu'avant la barre oblique (/) ; vérifier que les **virgules et les points** suivent immédiatement le mot précédent et sont eux-mêmes suivis d'un espacement (et d'un seul).
- Vérifier que l'**espacement** après le guillemet français ouvrant et avant le guillemet français fermant est une espace insécable.
- Utiliser les **majuscules avec accent (en début de phrase ou à l'initiale des noms propres)** : À l'école, aux États-Unis, etc.
- On préférera toujours la graphie la plus française lorsque le choix est possible : « bantou », « bantoue », « bantous » (au lieu de *bantu*) ; le mot s'accorde alors selon les règles grammaticales d'usage. Si l'on préfère garder le mot étranger dans sa graphie d'origine, il convient de le présenter en italiques. Nous aurons donc soit « les Tutsis », « une femme tutsie », soit « une *mututsi* », « des *Batutsi* », mais en gardant une cohérence à l'intérieur du texte.

Références bibliographiques

- ◆ Les références bibliographiques **complètes** doivent figurer en note de bas de page à l'endroit de leur première évocation. Modèles :

SIRACUSA (Jacques), *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*. Bruxelles : De Boeck Université ; Paris : INA, coll. Médias-Recherches, 2001, 299 p. ; p. 238.

VERGÈS (Françoise), « Le musée postcolonial », dans BANCEL (N.) *et alii*, dir., *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris : La Découverte, coll. Cahiers libres, 2010, 540 p. ; p. 455-479.

DRILLON (Jacques), *Traité de la ponctuation française*. Paris : Gallimard, coll. Tel, n°177, 1991, 472 p.

CAILLET (Lucie), JAMOIS (René), « Religion et rituel », dans SEGALIN (M.), dir., *Ethnologie. Concepts et aires culturelles*. Paris : A. Colin, 2001, 234 p. ; p. 47-69.

DUPONT-LAJOIE (Georges), « Méditation 5 », *Questions de mystique internationale*, (Québec : Musée du Québec), T. 33, n°45 (*Les Spiritualités contemporaines*, dir. J.-F. Lemoine), automne 1935, p. 34-42.

- ◆ Une espace insécable lie toujours l'abréviation « p. » au numéro de page qui suit, ou au nombre de pages qui précède.
- ◆ Le nom des auteurs devra figurer en petites majuscules à l'entrée des références bibliographiques dans les notes infrapaginales.
- ◆ **Ne pas utiliser** « *idem, ibidem, id., ibid.* ».

Pour les **reprises**, utiliser le début de la référence :
 SIRACUSA (J.), *Le JT, machine à écrire, op. cit.*, p. 45.
 JAMOUS (R.), « Religion et rituel », *art. cit.*, p. 47-48.

Exception : si un ouvrage fait l'objet d'une longue analyse avec plusieurs citations dans le texte, on peut se contenter d'indiquer la pagination entre parenthèses dans le texte (cas d'un seul ouvrage), ou avoir recours à une abréviation suivie du numéro de page (cas de plusieurs ouvrages). Vérifier toutefois qu'il n'y ait aucune ambiguïté possible et l'annoncer en note infrapaginale, après la référence bibliographique.
- ◆ Pour les **formules patronymiques sans prénom** (avec post-nom), bien spécifier quel est le mot principal au moyen des PETITES CAPITALES. Nous aurons donc, pour les formules avec prénoms : TSHIBANDA (Pie), et pour les formules avec postnom : TSHIBANDA Wamuela Bujitu ; pour les formules cumulant les deux systèmes : TSHIBANDA Wamuela Bujitu (Pie).
- ◆ Titres de films, d'émissions de télévision, de **documents iconographiques divers**.
 Ceux-ci sont mis en italiques et suivis, entre parenthèses, par le nom de leur auteur et la date de production ; éventuellement leur lieu de conservation.
 Exemple : *Les Années bleues* (Drizon, 1948). Dossiers de l'INA n° 34A425.
- ◆ **Sites Internet**. Donner l'adresse la plus précise possible. Préciser également la responsabilité institutionnelle ou personnelle du site, ainsi que la date de la dernière consultation. Ex. :
 Voir : <http://www.univ-metz.fr/recherche/labos/ecritures/> (Université de Lorraine, Centre de recherche « Écritures ») ; consulté le 15.12.2012.

Relecture et finition

Le texte final, mis en page, vous est soumis pour relecture et bon à tirer. Les ultimes arbitrages sont faits par la rédaction.

Les ouvrages faisant autorité en français sont :

- DRILLON (Jacques), *Traité de la ponctuation française*. Paris : Gallimard, coll. Tel, n°177, 1991, 472 p.
- GREVISSE (Maurice), GOOSSE (André), *Le Bon Usage. Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 2007, 14^e éd., 1600 p., bibl.
- *Le Grand Robert*.
- *Le Trésor de la langue française* (<http://atilf.atilf.fr>)

Habillage

Le libellé final des titres, intertitres et résumés des articles publiés revient à la rédaction
